



Mouvement intra

Personnels d'enseignement, d'orientation et d'éducation

Résultats et recours

Le 14 juin, les résultats du mouvement intra seront donnés dans notre académie. Ceux-ci seront directement consultables dans IPROF. Si un·e enseignant·e n'est pas satisfait·e du résultat de son affectation, deux possibilités :

- Demander une révision d'affectation
- Faire un recours

La révision d'affectation

Les demandes de révisions d'affectation sont à transmettre **entre le 14 juin et le 28 juin 2022** minuit.

Lettre (**modèle page 3**) à envoyer par mail (plate-forme Colibris) à l'adresse suivante :

<https://portail-nantes.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deducation-et-psy/>

TZR

Vous êtes nommé·e ou maintenu·e sur poste de Titulaire sur Zone de Remplacement.

Si vous privilégiez un poste à l'année et si vous ne l'avez pas déjà fait sur SIAM lors de la phase intra, ou bien, si vous souhaitez modifier vos vœux de préférences saisis

sur SIAM du 16 mars au 30 mars, vous devez exprimer par courriel vos 5 préférences pour 2022/2023 (date limite le 28 juin 2022).

Les TZR souhaitant changer d'établissement de rattachement administratif en feront la demande motivée avant le 28 juin 2022

La phase d'affectation des TZR est prévue à partir du 5 juillet. **N'hésitez pas à prendre contact avec les élu·es de la CGT Educ'action.**

Les élu.es paritaires CGT EDUC'ACTION NANTES

Commission paritaires des Enseignant.es PLP elusplp.nantes@cgteduc.fr

Hors-Classe

Hervé Guillonnet (titulaire) : herve.guillonnet@wanadoo.fr - 06 77 88 23 28

Daniel Louargant (suppléant) daniel.louargant@wanadoo.fr 06 86 21 46 42

Classe normale

Julien Lecrivain (titulaire) : julien-c.lecrivain@laposte.net 06 74 36 39 75

Karine Perraud (titulaire) : cgteduc-nantes@orange.fr - 07 71 68 37 58

Bertrand Colas (suppléant) : bertrandcolas@orange.fr - 06 23 33 67 99

Caroline Drouvot (suppléante) : carolinedrouvot@hotmail.com

Commission paritaires des Enseignant.es certifié.es de collège et de lycée

eluscertifies.nantes@cgteduc.fr

Laëtitia Bompays (titulaire) laetitia.bompays@gmail.com - 06 76 58 89 21

Ifig Lebreton (suppléant) ifig.lebreton@laposte.net - 06 08 45 40 04

Le recours administratif

Comment faire un recours

Dans le cadre de la loi de transformation de la Fonction publique n° 2019-828 du 6 août 2019, les commissions (CAP) ne peuvent plus vérifier les barèmes et les affectations des candidat·es aux mutations depuis cette année.

Cette loi a porté au niveau législatif la possibilité pour les candidat·es de se faire accompagner par **un·e représentant·e syndical·e désigné·e par l'organisation syndicale représentative** de leur choix pour les assister dans les recours administratifs qu'ils ou elles forment contre les décisions individuelles défavorables en matière de mutation.

La CGT Educ'action, organisation représentative, puisqu'elle siège au Comité Technique Ministériel, garde le droit d'assister dans son recours administratif tout·e candidat·e à mutation, quel que soit son corps d'origine (enseignant ou non-enseignant) que ce soit au niveau national, ou au niveau local (départemental et académique).

Les recours **ne peuvent être formés et transmis à l'administration que par les personnels concernés.** Afin d'être assistés par une organisation syndicale, les personnels doivent préciser dans le cadre de leur recours, qui prend la forme d'un **courrier (modèle page 4) ou d'un courriel**, l'organisation syndicale représentative choisie (avec éventuellement le nom du ou de la représentante).

■ Pour les candidat·es du 1^{er} ou 2nd degré, dès votre résultat connu, plusieurs scénarios possibles :

- vous obtenez un de vos vœux : vous devez participer au mouvement intra de votre académie ou de votre département d'accueil, même si vous formulez un recours. N'hésitez pas à nous contacter au plus vite pour que l'on vous communique les coordonnées des camarades élu·es du département ou de l'académie de la CGT Educ'action ;

- vous êtes titulaire, vous n'obtenez aucun de vos vœux (mouvement spécifique national ou mouvement inter académique ou inter départemental) ;

OU

- vous êtes stagiaire ou titulaire en ATP..., vous êtes affecté·e en dehors de ces vœux, par la procédure d'extension des vœux : vous avez la possibilité de demander une révision d'affectation en formulant un recours administratif uniquement sur le premier vœu ;

- si vous obtenez un de vos vœux mais que vous n'êtes pas entièrement satisfait·e par le résultat, vous pouvez faire un recours administratif sans être représenté·e par une organisation syndicale.

Concernant le mouvement inter-départemental, les recours sont à adresser dans un premier temps au département, puis, en cas de refus, au ministère (DGRH B2-1).

Pour le mouvement inter-académique, les candidat·es du 2nd degré les adressent au ministère (DGRH B2-2).

N'hésitez pas à faire appel à la CGT Educ'action qui mandatera un·e représentant·e qui sera reçu·e obligatoirement par l'administration. En fonction des éléments fournis, nous essaierons d'obtenir une amélioration du résultat dans le respect des règles du mouvement.

Quelle que soit votre situation, les élu·es de la CGT Educ'action seront là pour vous conseiller au mieux et vous accompagner dans vos démarches.

Modèle lettre révision

M / Mme

Adresse personnelle

Mel / N° de tél

Corps :

Discipline :

Affectation actuelle :

Affectation obtenue :

Rectorat de l'académie de Nantes
Division de des personnels enseignants
(mentionner la discipline)
BP 72616
44326 NANTES CEDEX 03

Objet : demande de révision de mon affectation.

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une révision d'affectation sur un poste plus proche de mon domicile (définitif ou provisoire à l'année) incluant la possibilité d'une ZR à (A toi de voir si tu acceptes d'être en ZR).

Cette demande de révision s'appuie sur les raisons suivantes :

Mon conjoint travaille à, (pièce justificative)

Problème pour la garde de mon enfant

J'ai une priorité médicale sur

J'ai eu une Mesure de Carte Scolaire

etc, ...

C'est pour ces principales raisons que je vous demande de bien vouloir prendre en compte ma requête.

Veuillez recevoir, Monsieur le Recteur, l'expression de mes salutations respectueuses.

À.....le...

Madame /Monsieur .

Signature

Modèle lettre recours

M / Mme

Adresse personnelle

Mel / N° de tél

Corps :

Discipline :

Affectation actuelle :

Affectation obtenue :

Au Ministre de l'Éducation nationale/
(ou) Recteur de ...

Objet : recours gracieux concernant le résultat de ma demande de mutation inter/intra 2022

Monsieur Le Ministre /Recteur,

J'ai participé au mouvement inter-académique/inter-départemental, /intra-académique/intra-départemental pour la rentrée 2022.

N'ayant pas eu satisfaction, je sollicite donc un réexamen de mon dossier. En effet, je n'ai pas obtenu de mutation/ ou je n'ai pas obtenu l'un de mes vœux. Je mandate la CGT Educ'action, organisation syndicale représentative, pour m'assister dans cette démarche.

Je vous rappelle ainsi que j'ai fait une demande : en qualité de participant obligatoire /ou facultatif.

(Précisez et Développez votre situation personnelle)

Je tiens à préciser que je bénéficie d'une priorité légale :

- du rapprochement de la résidence de l'enfant
- et / ou au motif médical
- et/ou que je bénéficiais d'une bonification dans le cadre de fonctions exercées dans un établissement relevant de l'éducation prioritaire.

En effet, je vous rappelle **(...)**

Cette décision me place dans une situation d'extrême difficulté tant dans ma vie professionnelle que dans ma vie personnelle.

Je sollicite donc de votre haute bienveillance le réexamen individuel de ma demande de mutation. Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez de plus amples informations sur ma situation personnelle.

Persuadé(e) de l'intérêt que vous porterez à ma demande et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur Le Ministre /Le Recteur à l'expression de mes respectueuses salutations.

À.....le...

Madame /Monsieur .

Signature